

De faux colliers antiparasitaires vendus sur internet

Soyez vigilants



De faux colliers antiparasitaires vendus sur internet

L'Anses a détecté des colliers antiparasitaires pour les chiens et les chats falsifiés vendus sur internet en provenance de Chine. Ces produits, censés lutter contre les tiques et les puces, ne respectent pas la réglementation en vigueur et ne contiennent pas les substances actives qu'ils devraient renfermer.

L'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV), au sein de l'Anses, est notamment responsable de la surveillance du marché des produits à usage vétérinaire. Suite à une alerte sur la possibilité que des colliers antiparasitaires vendus sur le site de vente en ligne Wish soient falsifiés, l'ANMV a analysé plusieurs de ces colliers. Les produits étaient présentés sur le site comme des colliers antiparasitaires de la gamme Seresto®, produits par l'entreprise Bayer. Ces colliers sont autorisés en France pour la prévention et le traitement des puces et des tiques chez les chiens et les chats. Ils sont vendus sans ordonnance. Seul le prix des colliers proposés sur le site internet, très attractif, pouvait faire douter de leur authenticité. Les expéditeurs étaient localisés en Chine.

Des colliers antiparasitaires sans étiquette ni notice d'utilisation

Lors de la réception, les colliers ne ressemblaient pas aux visuels présentés sur le site Wish. Le conditionnement était dépourvu d'une quelconque identification du produit : aucune mention du nom du collier, de l'espèce cible, ou des indications d'utilisation. Ainsi, rien ne permettait de différencier un collier pour les chats d'un collier pour les chiens. Aucun élément visible ne permettait de lier le collier à un numéro de lot, à un fabricant ou à un titulaire d'autorisation de mise sur le marché. De même, il n'y avait aucune information sur les précautions d'emploi, les risques pour l'animal et le propriétaire ni sur les conditions d'élimination des déchets. Or, la réglementation encadrant les médicaments vétérinaires prévoit que toutes ces informations soient mentionnées sur la boîte ou sur la notice d'utilisation.

Des produits inefficaces voire dangereux

inefficacité à la **toxicité** éventuelle pour l'animal, l'Homme et l'environnement, selon les substances qu'ils contiennent.

Rester vigilant sur la provenance des médicaments vétérinaires

Comme le montre cette situation, il est nécessaire d'avoir une grande **vigilance**

n'est pas autorisé en France